

FICHE D'INSCRIPTION

FESTIVAL DES SOLIDARITES

EVENEMENT COLLECTIF A L'HOTEL DE VILLE

3 décembre 2022

Pour la participation à la journée dédiée aux scolaires ou pour proposer une action dans le cadre de la Quinzaine des solidarités un appel à contribution sera lancé courant avril pour préciser les détails. A ce stade, seule l'inscription pour le 3 décembre est prise en compte.

RENSEIGNEMENTS sur l'association :

Nom complet :

Sigle :

Date de création :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

INFORMATIONS sur la PERSONNE en charge des relations avec la Maison des solidarités :

Prénom / Nom :

Téléphone :

Portable :

Mail :

Cochez la/les cases de votre choix :

- **Votre association participera à l'évènement collectif à l'Hôtel de Ville le 3 décembre 2022 de 10h à 18h ?**

OUI NON

Si oui, votre association s'engage à être présente sur place tout au long de la journée, de 10h à 18h.

- **A titre informatif, votre association a-t-elle l'intention de participer à la journée destinée aux scolaires le vendredi 2 décembre 2022 à l'Hôtel de Ville ?**

OUI NON

Un appel spécifique sera lancé plus tard.

➤ **Dans quel espace thématique (présentation pages 3 & 4) souhaitez-vous inscrire ?**

Le choix se fait en fonction de votre « cœur de métier » et du type d'actions ou de projets que votre structure souhaite valoriser auprès des visiteurs ce jour-là (description en pages 3 & 4).

Merci d'inscrire votre choix ci-dessous. Si vous hésitez entre deux espaces, cochez les 2 et n'hésitez pas à nous faire part des raisons de votre hésitation. Nous pouvons vous accompagner dans le choix de l'espace.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Accueillir et intégrer | <input type="checkbox"/> Economie locale et solidaire |
| <input type="checkbox"/> Education | <input type="checkbox"/> Accès à l'eau et à alimentation |
| <input type="checkbox"/> Santé | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Vivre ensemble | <input type="checkbox"/> Médias |

L'évènement collectif du 3 décembre à l'Hôtel de Ville est co-construit avec l'ensemble des associations participantes. Les associations regroupées par **pôle thématique**, prépareront elles-mêmes le programme de l'évènement collectif à proposer au public. Elles se réuniront au sein de chaque pôle thématique entre mai et juin, avec le/la référente de pôle.

Afin de faciliter le lancement du travail, un atelier "**les outils de la construction collective**" est proposé début mai à **toutes** les associations participant à l'évènement collectif à l'Hôtel de Ville. Il sera animé par Béatrice Perret, qui jusqu'à présent était en charge de l'animation des réunions de pôle pour préparer le programme avec les associations. La participation à cet atelier est fortement conseillée.

➤ **La personne impliquée dans le Festival pour votre structure participera à l'atelier collectif prévu pour son pôle :**

- Mardi 3 mai, 9h –13h => pour les pôles : vivre ensemble, eau et alimentation, santé, ESS
- Jeudi 5 mai : 13h30 – 17h30 => pour les pôles : accueillir et intégrer, éducation, environnement

Dans la mesure du possible, merci de vous inscrire en toute priorité sur la date concernant votre pôle. S'il vous est vraiment impossible d'être présent sur cette date, vous pouvez vous inscrire sur l'autre option ; nous allons nous organiser en conséquence.

Le pôle médias n'est pas concerné par cette étape.

DATE

SIGNATURE ET TAMPON

Dossier à renvoyer AVANT LE 30 AVRIL 2022

À la Maison des solidarités locales et internationales
215 rue Vendôme / 69003 Lyon
Tél : 04 72 41 98 24 / Mail : contact@maisondessolidarites.org

Pièces à joindre obligatoirement :

- La **fiche d'inscription** remplie et signée (pages 1 et 2)
- La **convention** signée, datée et tamponnée (page 5)
- Le **bulletin d'adhésion "membre actif"** à la Maison des solidarités, si vous n'êtes pas encore membre (page 6)
- Le **règlement de l'adhésion par chèque ou virement** à l'ordre de la Maison des solidarités
- Pour les structures n'ayant pas participé en 2021, le **fiche d'identité** présentant brièvement votre association (cf. modèle joint pages 7 & 8)

PRESENTATION DU FESTIVAL DES SOLIDARITES 2022

L'ÉVENEMENT COLLECTIF A L'HOTEL DE VILLE ET LES ESPACES THEMATIQUES

Lancé il y a plus de 20 ans, le **Festival des Solidarités** est un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres et pour donner aux citoyen.ne.s de tout âge l'envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable.

A Lyon, depuis 2017 c'est la **Maison des solidarités locales et internationales**, avec le concours de la Ville de Lyon et de la Métropole, qui assure la mobilisation, la concertation et la coordination des acteurs associatifs pour le Festival des Solidarités.

L'événement collectif à l'Hôtel de Ville aura lieu le samedi 3 décembre 2022. C'est un temps fort du Festival lyonnais, l'occasion pour les associations du territoire de la Métropole lyonnaise de rencontrer le public et de promouvoir leurs actions de manière ludique et conviviale.

Cette **dynamique collective** locale regroupe environ 40 associations tous les ans réparties par espace thématique. Le travail avec les associations s'inscrit dans une approche partenariale, le programme de l'événement étant co-construit avec l'ensemble des associations.

Présentation des espaces thématiques

❖ Espace ACCUEILLIR ET INTEGRER : Citoyen.ne.s engagé.e.s vers une société inclusive

- Cet espace est destiné aux associations qui souhaitent valoriser leurs actions en faveur de l'accueil et l'intégration des publics fragiles (migrants, réfugiés, personnes sans domicile, personnes en grande précarité ...)

❖ Espace EDUCATION : Ensemble vers une éducation pour tou.te.s

- Cet espace est destiné aux associations qui souhaitent valoriser leurs actions en faveur de l'accès à l'éducation dans le monde ou d'éducation à la citoyenneté en France.

❖ Espace SANTE : Prévenir, sensibiliser, partager partout dans le monde

- Cet espace est destiné aux associations qui œuvrent pour l'accès à la santé dans le monde, à travers des actions de prévention, de formation et d'accompagnement des professionnels de santé.

❖ Espace « Economie locale et solidaire » : Tou.te.s acteur.trice.s d'une économie au service de l'Homme

- Cet espace est destiné aux associations dont l'objet est de promouvoir une activité économique et une consommation responsable, tant au niveau local qu'à l'international. Il s'adresse aussi aux associations qui contribuent au développement à l'international par le commerce équitable, tourisme solidaire/responsable, l'économie sociale et solidaire...

❖ **Espace « Vivre ensemble » : Partageons nos cultures, construisons la paix, à chacun.e son engagement**

Cet espace est à présent structuré autour de 3 axes :

- **PARTAGER LES CULTURES** : Ce sous-espace est destiné aux associations qui souhaitent valoriser la rencontre interculturelle, promouvoir une/des culture/s, ainsi que la diversité (handicap).
- **CONSTRUIRE LA PAIX** : Ce sous-espace est destiné aux associations de protection des droits humains et de promotion de la paix.
- **ENGAGEMENT** : Ce sous-espace est destiné aux associations dont l'objet est de promouvoir l'engagement dans la solidarité au niveau local ou à l'international, par le bénévolat, l'envoi de volontaires, les chantiers jeunes etc... Elles relaieront les offres de bénévolat des autres associations.

❖ **Espace « Eau et alimentation » : Changeons nos comportements ici pour un impact là-bas**

- Cet espace est destiné aux associations qui souhaitent valoriser leurs actions pour répondre aux besoins vitaux dans les pays du monde où elles interviennent.

❖ **Espace « Environnement » : L'environnement au cœur de nos vies**

- Cet espace est destiné aux associations qui agissent en faveur de l'environnement en lien avec la solidarité : le développement agricole respectueux de l'environnement, l'écologie, l'urbanisme durable...

❖ **Espace « Médias » : Vous avez la parole**

- Cet espace est destiné aux associations dites "médias citoyennes" ou d'éducation aux médias



< CONVENTION >

Festival des solidarités 2022

Convention entre la Maison des solidarités locales et internationales et :

Association :

Représentée par :

Contact :

La Maison des solidarités locales et internationales, à la demande de la Ville de Lyon et de la Métropole, met en œuvre l'événement collectif du 3 décembre à l'Hôtel de Ville dans le cadre du Festival des solidarités, en coopération avec les associations qui choisissent de s'y engager.

L'association s'engage à ce qui suit :

- **Adhérer* comme membre actif** à la Maison des solidarités, qui apporte ses savoir-faire au niveau de la coopération inter-associative, et de la coordination générale ;
- **S'engager dans un travail collectif** de construction du programme d'animations du Festival avec les associations qui composent le pôle (l'espace thématique), dans un esprit d'échange et de partage ;
- Participer aux réunions d'organisation à l'invitation de la Maison des solidarités : réunions de pôles, réunions de coordination, et *confirmer sa présence* ;
- Faire en sorte que la personne de l'association présente aux réunions soit au courant des travaux engagés.

Le/la représentant(e) de l'association

Signature

* <http://maisondessolidarites.org/adherer/>

Votre adhésion

< MEMBRE ACTIF >

-structure-

Nom de la structure :

Adresse :

Tel : Fax :

Mél : Site Internet :

Année de création :

Statut de la structure : association OUI NON Autres statuts (précisez).....

Nom du Représentant légal :

Mél.....Tél :

Nom de la personne chargée de la relation avec la Maison des Solidarités :
.....

Mél.....Tél.....

Nombre de salariés : Nombre de bénévoles : Nombre de membres :

Autre adhésion (fédération, collectif...) :

Les missions de votre structure (vous pouvez joindre des documents de présentation) :
.....
.....
.....
.....
.....

La structure :

Demande d'adhérer comme MEMBRE ACTIF à la MAISON DES SOLIDARITES pour l'année.....

S'engage à respecter ses statuts (voir la section suivante)

Signe la charte (voir la section suivante)

Verse la cotisation annuelle de 40€, par chèque à « La MAISON DES SOLIDARITES ».

Date : Tampon de la structure et signature de son représentant

NB. Joindre les statuts de votre structure, la charte de la Maison des Solidarités locales et internationales signée, le chèque correspondant au montant de l'adhésion et, éventuellement, des documents de présentation.

Si adhésion en vue d'une location, joindre également votre attestation annuelle d'assurance mentionnant que vous pouvez utiliser des salles extérieures.

*[à remplir par les structures qui n'ont pas participé au Festival des solidarités en 2021.
Cette fiche sera mise en page et imprimée par la Maison des solidarités en grand format pour être
affichée le jour de l'événement. Elle s'adresse à un public passant, qui découvre la solidarité et votre
association.]*

< FICHE D'IDENTITE >

NOM DE VOTRE ASSOCIATION :

QUI SOMMES-NOUS : (max.130 caractères espaces compris)

Décrivez votre association en quelques mots

Exemple (47 caractères espaces compris) : Un lieu citoyen pour promouvoir les solidarités

OU AGISSONS-NOUS : (max.100 caractères espaces compris)

Sur quel(s) territoire (s) géographiques agissez-vous ?

Exemple (25 caractères espaces compris) : Lyon et Métropole, France

NOS ACTIONS CONCRETES : (max.350 caractères espaces compris)

Exemples concrets d'actions, expliquées simplement et efficacement

Utiliser le plus possible des verbes d'action, éviter de faire des phrases

Exemple (348 caractères espaces compris) :

Organisation d'événements de sensibilisation

Orientation, conseil, appui dans la recherche d'engagement (bénévolat, volontariat à l'étranger)

Formations pour les volontaires en service civique

Mise à disposition d'expositions, jeux et outils pédagogiques

QUELS OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

PARTAGEAONS-NOUS (max.6-7 ODD)

Marquez les numéros de principaux ODD en rapport avec les actions de votre association

Exemple : ODD 4, ODD 10, ODD 12, ODD 16, ODD 17

SITE INTERNET :

Quelques consignes supplémentaires pour le remplissage de la fiche identité :

- Compléter vos réponses dans le document ci-joint. Enregistrez-le en ajoutant le nom de votre structure à la fin.
- Être concis et concret dans les explications.
- Se mettre à la place d'une personne qui ne connaît rien sur votre structure (Pas de sigle par exemple !).
- Envoyer séparément le logo de l'association en format JPEG. La Maison des solidarités se chargera de l'intégrer sur la fiche.
- Bien respecter le nombre de caractères (espaces compris). Dans l'idéal votre fiche ne devrait pas comporter plus de 550 maximum en tout, pour rester lisible et donner envie d'être lue.

NB : Pour regarder le nombre de caractères sur WORD → Surlignez votre texte → Cliquez sur "Mots" (en bas à gauche) → Dans la fenêtre des statistiques qui s'ouvre, regardez le nombre de caractères espaces compris.

➤ Être concis et concret dans les explications
➤ Se mettre à la place d'une personne qui ne connaît rien sur votre structure (Pas de sigle par exemple !)
➤ Envoyer séparément le logo de l'association en format JPEG. La Maison des solidarités se chargera de l'intégrer sur la fiche
➤ Bien respecter le nombre de caractères (espaces compris)

NB : Pour regarder le nombre de caractères sur WORD → Surlignez votre texte → Cliquez sur "Mots" (en bas à gauche) → Dans la fenêtre des statistiques qui s'ouvre, regardez le nombre de caractères espaces compris

Statistiques	
Pages	1
Mots	2
Caractères (espaces non compris)	8
Caractères (espaces compris)	10
Paragraphes	0
Lignes	1

Inclure les zones de texte, les notes de bas de page et les notes de fin

Fermer

Si le nombre de caractères n'est pas respecté, nous serons obligés de réduire le texte par nos soins.